



Genève, le 23 décembre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines (DF)

Standard & Poor's confirme la notation du canton de Genève

La dernière évaluation du canton de Genève par l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) confirme la note de référence à long terme AA- attribuée au canton. La perspective associée reste stable, reflétant l'anticipation de l'agence selon laquelle l'économie diversifiée du canton et son niveau de revenus élevés l'aideront à résister à l'impact de la pandémie et à maintenir des finances équilibrées. S&P relève que le canton affiche une gestion financière rigoureuse, tout en observant des difficultés à mettre en œuvre de réformes structurelles permettant de contenir les dépenses.

La confirmation de la note s'appuie, selon S&P, sur une économie très solide et un cadre institutionnel favorable. Après une contraction de 3% du PIB suisse en 2020, S&P table sur un rebond de 4,1% en 2021 et de 4,3% en 2022. Depuis 2017, le PIB genevois affiche un taux de croissance supérieur à la moyenne suisse, tendance qui semble appelée à se poursuivre. L'agence de notation souligne la présence à Genève d'activités à forte valeur ajoutée, à l'image des secteurs de la chimie, de l'horlogerie ou les services financiers, lesquels soutiennent la croissance genevoise et le niveau élevé des rentrées fiscales.

S&P considère que le canton continue de gérer sa dette et sa trésorerie avec prudence. Elle anticipe que les besoins de financement du canton devraient se réduire graduellement dès 2023, portés par des recettes dynamiques et une croissance modérée des dépenses. L'agence souligne également que le canton jouit d'un accès fort aux marchés des capitaux, ce qui lui permet d'emprunter à court terme et à long terme à des taux très avantageux. Elle rappelle, par ailleurs, que le canton émet régulièrement des obligations publiques auprès d'un large éventail d'investisseurs, y compris pour ses obligations vertes émises en 2017 et 2019.

S&P constate néanmoins que malgré de forts mécanismes de pilotage et une planification financière à long terme, le canton rencontre des difficultés à mettre en œuvre des réformes structurelles permettant de contenir les dépenses.

Pour Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, la confirmation de la notation du canton s'affirme comme un signal positif, d'autant plus dans le contexte de crise que nous connaissons et ce malgré l'absence de budget pour 2022. La conseillère d'Etat constate, par ailleurs, que les faiblesses mises en avant par l'agence de notation – absence de réformes structurelles, répartition des charges dynamiques avec les communes, difficulté à réformer le système de retraite – ont fait l'objet de propositions de la part du Conseil d'Etat. "Cela doit nous encourager à poursuivre la recherche de solutions à ces enjeux majeurs, ce à quoi le Conseil d'Etat va s'employer."

Lien vers le communiqué de Standard & Poor's

Pour toute information complémentaire : Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines, par l'intermédiaire de M. Philippe Dunant, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 079 432 58 84.